Affiché le 2/11/2026

COMMUNE de HONFLEUR

AUTORISATION DE TRAVAUX
DELIVREE PAR LE MAIRE de HONFLEUR AU NOM DE L'ETAT

Demande déposée le 19/03/2026	**N° AT 014 333 26 00004**
Par :	**Monsieur BOURGEOIS Vincent**
Demeurant à :	**Avenue de Normandie** **14600 HONFLEUR**
Sur un terrain sis à :	**Avenue de Normandie** **14600 HONFLEUR** **14333 CD 58**

Monsieur le Maire de HONFLEUR,

VU le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment les articles L111-7, L111-8, R111-19 à R111-19-26 et R 123-1 à R123-21
VU la demande d'autorisation de travaux susvisée :
VU l'avis sans objet de la D.D.T.M Sous Commission Départementale d'Accessibilité en date du 12/06/2026,
VU l'avis informatif de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours – Prévention en date du 01/10/2026,

ARRETE

Article 1 : Les travaux décrits dans la demande d'autorisation de travaux susvisée peuvent être entrepris.

HONFLEUR, le 19 OCT. 2026

Le Maire,

Nicolas PUBREUIL

MAIRIE DE HONFLEUR (Calvados)

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales, ainsi qu'à la Direction Départementale de l'Equipement et de l'Agriculture (bureau Construction Accessibilité) pour information et établissement de statistiques.

INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT - INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT

- **DROITS DES TIERS :** La présente décision est notifiée sans préjudice du droit des tiers (notamment obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensoleillement, de mitoyenneté ou de passage ; règles contractuelles figurant au cahier des charges du lotissement ...) qu'il appartient au destinataire de l'autorisation de respecter.

Les informations contenues dans ce document font l'objet d'un traitement automatisé. Vous pouvez obtenir communication des informations nominatives vous concernant et, si nécessaire, les faire rectifier, en vous adressant au Service Foncier – Urbanisme.